

Laura SAUTONIE – LAGUIONIE

Professeur agrégé de droit privé
Université de Bordeaux

✉ : laura.sautonie@u-bordeaux.fr

PRINCIPALES FONCTIONS

- Professeur agrégé en droit privé, à l'Université de Bordeaux, classe exceptionnelle
- Directrice de l'Institut de recherches en droit des affaires et du patrimoine
- Consultante
- Déléguée de la France aux Nations-Unies, CNUDCI, groupe V insolvabilité (2020/23)
- Responsable du pôle droit de l'insolvabilité du Réseau Trans Europe Experts
- Co-responsable de la Chaire « Droit des affaires et fiscalité » Fondation Bordeaux Universités
- Vice-Doyen de la Faculté de droit et science politique de Bordeaux (2014/19)
- Membre élu du Conseil national des universités section 01 (2019/22)
- Membre du jury du concours d'agrégation de droit privé et sciences criminelles (2018/19)

ACTIVITES DE RECHERCHE et de FORMATION

➤ **Thèmes de recherche et matières enseignées**

- Droit des entreprises en difficulté
- Droit international et européen de l'insolvabilité
- Droit des obligations
- Droit des sociétés

➤ **Direction de diplômes**

- Responsable du Master Contrats d'affaires et droit du marché
- Responsable du Diplôme universitaire « juristes en droit des entreprises en difficulté »
- Co-responsable de la mention des masters en droit des affaires

➤ **Publications (*liste non exhaustive*)**

▪ **Ouvrages**

- Co-direction de l'ouvrage « Le nouveau droit des faillites internationales », Bruylant, déc. 2017, avec A. Cotiga-Raccach.
- Direction de l'ouvrage « Règlement (UE) n° 2015/848 du 20 mai 2015 relatif aux procédures d'insolvabilité, commentaire article par article », Société de législation comparée, collection Trans Europe Experts, volume 12.
- *La fraude paulienne* : thèse de doctorat, LGDJ, collection bibliothèque de droit privé, tome 500, juillet 2008

▪ Quelques articles

- Pour une nouvelle approche de l'accompagnement des entreprises en difficulté à l'aune de la RSE, avec C. Jouin, Dalloz 2024, 122.
- Des difficultés d'étendre une procédure collective à une entreprise située dans un autre Etat de l'UE, BJS 2023, p. 42.
- L'apport du droit des entreprises en difficulté à l'étude de la caducité - Réflexions à partir de l'arrêt du 26 octobre 2022 : RDC 2023/1
- Crise sanitaire et risque de forum shopping : l'intérêt des limites introduites par le Règlement Insolvabilité du 20 juin 2015, in Annuaire Insolvabilité et restructuration en Allemagne, 2021, p. 10
- Le traitement des difficultés économiques et financières de l'entreprise (dir. Chapitre ouvrage et contribution : La prévention des difficultés des entreprises : un allié décisif pour la gestion de l'après-crise, avec P. L. Netter) – in Le droit des affaires, instrument de gestion et de sortie de crise, Lextenso, 2021, p. 397 s.
- La directive du 20 juin 2019 sur la restructuration et l'insolvabilité: quel contenu pour quelle transposition en droit français? Dossier (direction) JCP E 2020 1075 – Le droit au rebond du débiteur après la directive du 20 juin 2019 : quelles règles pour quelle réalité ? (avec B. Freleteau et F. Macorig Venier), JCP E 2020 1078
- L'adaptation progressive du droit des entreprises en difficulté à la taille de l'entreprise, Mélanges en l'honneur de C. Saint-Alary-Houin, LGDJ Lextenso 2020
- Le droit des entreprises en difficulté, rapport français, in « Le projet de code européen des affaires », 7èmes Journées franco-allemandes de l'Association H. Capitant, 7 et 8 décembre 2017, Munster, Allemagne, Société de législation comparée, 2020
- La contractualisation du droit des entreprises en difficulté : un nouveau défi pour le juriste dans la cité », in Mélanges en l'honneur de Ph. Neau-Leduc, LGDJ, 2018
- Pour une dualité de la procédure de conciliation, in Mélanges en l'honneur de J.-L. Vallens, Joly Editions, 2017
- Depuis 2014 : Co-titulaire de la chronique Contrats et droit des sociétés à la Revue des contrats

▪ Quelques communications et organisation de colloques

- Les mandataires de justice, acteurs de la RSE, congrès IFPPC Stockholm, sept. 2023, dir. scientifique avec O. Buisine.
- La gouvernance face aux difficultés de l'entreprise, avec H. Bourbouloux, Colloque Droit et commerce, 24 mars 2023
- « Pour en finir avec la notion de cessation des paiements et améliorer l'efficacité du droit des entreprises en difficulté » : Colloque IFPPC 24 novembre 2022, direction scientifique,
- Colloque « Temps nouveaux pour l'entreprise en difficulté », Université de Bordeaux, 20 et 21 novembre 2021 – Direction scientifique
- Le privilège des apporteurs de trésorerie, intervention au colloque « Les créanciers munis de sûretés face à la procédure collective, quelles nouvelles règles du jeu ? », 17 juin 2022, Université de Montpellier, Revue des procédures collectives sept. 2022, dossier 35.
- Colloque Droit et commerce, 18 sept. 2020 « Prévention des difficultés d'entreprises : efficacité des solutions en période de crise et perspectives à la veille des réformes » : responsable scientifique

- Colloque IFPPC, 19 novembre 2020, Les procédures amiables de traitement des difficultés des entreprises : Mieux les connaître pour plus les appliquer » - codirection scientifique avec Me F. Legrand et Olivier Buisine
- Colloque IFPPC, 21 novembre 2019, Financement et rebond de l'entreprise en difficulté : du mythe à la réalité ? responsabilité scientifique.
- Colloque « Droit des biens et pratique des affaires », Bordeaux, 10 novembre 2017, intervention : « *Les biens soumis à la procédure collective* », Droit et Patrimoine 2018, avril 2018, p. 38.
- Colloque « L'intervento giudiziario nella crisi dell'impresa », Pérouse, Italie, Centre de droit comparé, L. Severini, 27 et 28 octobre 2017, « *L'incidenza del Regolamento sull'insolvenza del 20 maggio 2015 e della proposta di Direttiva del 22 novembre 2016 sull'intervento giudiziario nella crisi dell'impresa* » (en italien)
- Colloque « Le droit des entreprises en difficulté après 30 ans : droit dérogatoire, précurseur ou révélateur ? » Toulouse 16 mars 2017, intervention « *La déjudiciarisation du droit des entreprises en difficulté* » Presses universitaires de Toulouse 1 Capitole 2017, p. 171 s.,
- Colloque Montpellier, 2 juin 2017, « Groupes de sociétés et procédures collectives : de l'autonomie patrimoniale des sociétés groupées à l'unité patrimoniale du groupe ? » intervention : « *L'articulation des procédures dans le Règlement insolvabilité bis* » (LexisNexis, coll. Actualités droit de l'entreprise, 2018, p. 87 s.)